

Mercredi 7 mai à 18h30

cercle de silence

P A R I S

La question de l'immigration illégale est aujourd'hui au cœur de l'actualité européenne puisque, le 20 mai prochain, le parlement de Bruxelles est appelé à voter une directive concernant les politiques d'immigration et, plus précisément, la question de la rétention.

De nombreuses associations ont choisi le 7 mai pour exprimer leurs inquiétudes par un grand rassemblement à Bruxelles.

Le Cercle de Silence de Toulouse appelle tous les cercles constitués à être présents à leurs côtés en faisant silence tous ensemble le mercredi 7 mai de 18h30 à 19h30.

Nous, Cercle de Silence de Paris, tenons à nous associer à ce mouvement, tout en rappelant que notre objectif ne peut être un aménagement des modalités régissant les centres de rétention.

Nous demandons purement et simplement leur fermeture car il n'est pas tolérable que l'on continue à criminaliser ainsi le seul fait d'entrer irrégulièrement sur le sol européen.

Ci-dessous l'appel et l'argumentaire du Cercle de silence de Toulouse :

Centre de rétention... et demain ?

Le 20 mai prochain, **un projet de directive** sera présenté au Parlement européen. Il s'agit de jeter les bases d'une politique commune de lutte contre l'immigration illégale. Ce texte comporte un volet sur la rétention des sans-papiers, avec des éléments positifs. Ainsi, il reconnaît que la « garde temporaire » dans des centres est une véritable rétention, car elle prive de liberté.

A cela s'ajoute un certain nombre de propositions qui nous paraissent dangereuses et susceptibles de remettre en cause la dignité de l'être humain.

• **La durée maximale de rétention autorisée passerait de 32 jours à 6 mois, prolongeables à 18 mois.** Cette mesure nous semble d'autant plus difficile à comprendre que la durée moyenne de présence en France dans les centres ne dépassait pas 13 jours en 2007. ***Nous demandons que le seuil de 32 jours ne soit pas réhaussé.***

• Cette directive **systematise la mise en rétention.** D'autres moyens existent pourtant, le texte le reconnaît: obligations de se présenter aux autorités, dépôt de documents ou de garanties financières... La rétention doit rester une mesure d'exception liée à un risque grave de fuite. ***Il nous semble urgent de privilégier des moyens alternatifs à l'enfermement.***

• Certaines versions intermédiaires de la directive rendaient possible une **mise en rétention préventive**, notamment pour les demandeurs d'asile pendant l'étude de leur dossier. Ceci reviendrait à une criminalisation a priori de l'entrée irrégulière sur le territoire.

Nous demandons une interdiction claire de toute rétention préventive.

• Le traitement réservé aux **personnes fragilisées** placées en rétention (personnes âgées, handicapées...) n'est pas précisé.

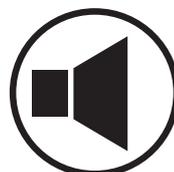
Nous demandons l'interdiction d'enfermement des personnes les plus fragilisées.

Une directive est un texte d'orientation : elle fixe seulement les limites que les Etats ne sauraient dépasser. Cependant, c'est dans ce cadre institutionnel que se définira demain la politique de rétention et plus largement d'immigration. Notre dénonciation de l'enfermement des sans-papiers aujourd'hui dans le centre de Cornebarrieu ne peut rester à l'écart de ce débat au Parlement.

De nombreuses associations ont choisi le 7 mai pour exprimer leurs inquiétudes par rapport à cette directive. Il nous semble important d'être présents, à leurs côtés, par notre silence.

*Les frères franciscains :
www.franciscainstoulouse.fr*

**Nous vous invitons à rejoindre
le **cercle de silence**
place du Palais-Royal, 75001 Paris
M° Palais-Royal Musée du Louvre
le **mercredi 7 mai**
de **18h30 à 19h30****



cercle de silence
P A R I S

**Prochain cercle de silence :
vendredi 16 mai 2008 à 18h30
place du Palais-Royal**

Merci de ne pas jeter ce tract sur la voie publique.

Le cercle de silence de Paris est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de :

AARAO, CGT, Cimade, Fédération de l'Entraide Protestante www.fep.asso.fr/, Ligue des Droits de l'Homme, les Messagers, Mission Populaire Evangélique www.missionpopulaire.org/, Pastorale des Migrants, Réseau Chrétiens-Immigrés, RESF (Réseau Education Sans Frontières) Paris www.educationsansfrontieres.org/, Réseau franciscain Gubbio www.franciscain.net...